



Probleme au niveau du pret de la maison

Par **angel183**, le **06/08/2009** à **14:24**

Bonjour,

Je vous écris car mon compagnon et moi sommes face à un problème.

Lui et son ex-compagne ont acheté conjointement une maison et sont donc solidaires au niveau du prêt.

Cependant, ayant quitté la maison et elle non, nous payons de notre côté notre loyer pour notre appartement (bail aux 2 noms) et elle doit théoriquement payer le prêt de la maison comme s'il s'agissait de son loyer.

Elle ne sait pas gérer son argent et ne paie pas le prêt en temps et en heure ce qui nous vaut des lettres de sommation à payer.

Y a-t-il un recours afin de se désolidariser de ce prêt en montrant par exemple le bail et les factures de notre appartement car elle en a malheureusement rien à faire de ne pas payer le prêt?

Merci d'avance

Par **Solaris**, le **07/08/2009** à **22:11**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas vous désolidariser du prêt.

Par contre, il est tout à fait possible de demander la vente du bien immobilier: de manière amiable avec l'accord de l'ex-compagne ou judiciaire avec une décision de justice.